

BULLETIN 2017 MUNICIPAL



Editorial du Maire

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Que 2017 vous garde la santé et permette la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Nos pensées vont d'abord vers nos concitoyens touchés par la maladie, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, ou se trouvant dans la peine ou dans les difficultés, qu'elles soient familiales, sociales, professionnelles, accidentelles, difficultés que nous espérons voir surmontées au plus vite.

Le contexte dramatique qui a marqué la France en 2016 ne peut pas ne pas nous inciter à réfléchir ni à réagir.

La solidarité, en particulier en milieu rural n'a jamais été un vain mot. Elle peut constituer un réel remède aux souffrances et une aide précieuse contre l'insécurité.

A ce sujet, les conseils que nous vous donnions l'an dernier restent d'actualité : la vigilance de chacun, le signalement des comportements suspects, l'entraide au sein des quartiers, entre voisins en cas d'absence pour une meilleure surveillance font partie de la stratégie recommandée par les autorités de police pour lutter contre les vols et les cambriolages qui se multiplient.

L'année 2017 sera la 1ère au sein de la nouvelle Communauté de Communes baptisée Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn, issue de la fusion de la Communauté de communes de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Josbaig, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais.

Exit donc de la Communauté de Communes de la Vallée de Josbaig.

Le moins que l'on puisse dire est que si l'on sait ce que l'on perd, on ne sait pas ce que l'on gagne ! L'organe délibérant sera un conseil communautaire de 77 membres au sein duquel notre commune n'aura plus qu'une voix (la mienne en tant que Maire)... Nos craintes sont donc grandes de voir siphonner les dernières parcelles de pouvoir des petites communes et augmenter la fiscalité puisque nous avons les taxes les plus basses et qu'elles doivent être harmonisées.

Mais cela pourrait être aussi une chance, de bénéficier d'opportunités que peut nous offrir un territoire enrichi de son élargissement. Avec nos collègues maires de la vallée, nous avons décidé de « serrer les coudes », profitant de la bonne entente entre nous, pour parler d'une même voix, et peser ainsi sur les décisions avec les maires des autres petites communes. Et notre collègue David Mirande a obtenu une vice-présidence pour veiller sur notre Vallée.

Quoiqu'il en soit, cela nous est imposé par l'Etat et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), dans le but de réaliser des économies de fonctionnement, alors qu'en réalité, les dépenses vont exploser.

Depuis le 1° janvier également, les collectivités ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires : c'est un bien pour la santé publique mais cela va rendre plus difficile l'entretien de nos vastes espaces par nos employés.

Soyez persuadés que notre équipe continuera de faire au mieux dans l'intérêt de notre village, même si dorénavant les grands projets (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Schéma Directeur d'Assainissement, etc.) doivent être conçus au niveau intercommunal.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les réalisations de l'année écoulée et les projets en cours. A ce sujet, la mise en place de notre site internet vous permettra d'être tenus informés au jour le jour : il est à votre disposition.

Je vous invite à le consulter sur : www.geus-oloron.fr et à nous faire savoir ce que vous en pensez.

Le travail qui nous attend au seuil de cette nouvelle année est donc encore très important.

Alors, selon les mots de Voltaire :

Poursuivons cette action qui ne nous amènera ni gloire ni fortune, mais qui aura le mérite d'avoir cherché à « faire un peu de bien, notre meilleur ouvrage ».

Bonne année

Claude LACOUR



Samedi 14 janvier 2017 à 18 heures, le conseil municipal a présenté ses vœux aux nouveaux habitants lors d'un vin d'honneur à la mairie.

Nous souhaitons la bienvenue à : Mme et M. MACNUTT, Mme CARRERA et Lilou, Mme et M. TORRALBA, Mme KENOUGH et M. DA COSTA, Mme et M. CORNIAUD, Mme et M. LARTIGUE, Mme ASCOS et M. CODEGA, Mme et M. Didier POEY, Mme RICARD et M. DAVID, M. DOMINGUES.

Cérémonie des vœux 2017

Transition de propriété de la boulangerie :

Depuis 2011, la Commune étant propriétaire des murs de la boulangerie, M. PEBOSCQ nous versait un loyer de locataire. Le dossier avait été ainsi monté pour bénéficier d'aides au maintien de l'artisanat en milieu rural.

Le 1er juillet 2016, au bout de 5 ans, et ainsi que cela était prévu, M et Mme Philippe et Sandrine PEBOSCQ (Société Phisancello), sont devenus propriétaires. Avec l'argent de cette vente, nous avons aussitôt remboursé l'emprunt contracté.

Ainsi s'achève un beau partenariat public/privé qui a permis à la Commune de sauver « sa » boulangerie, à M et Mme PEBOSCQ de moderniser leur outil de travail et aux usagers de bénéficier d'un service incomparablement amélioré dans un cadre rénové et fonctionnel.

Un kiosque à pizzas en self-service, adjacent à la boulangerie doit être installé prochainement.

Nous souhaitons à M et Mme PEBOSCQ toute la réussite que leur entreprise (10 personnes) mérite.

Nous aimerions maintenant voir aboutir le projet de « Supérette » de M et Mme SOULAS/LACOMME qui ont acquis le dernier terrain ; ce qui viendrait opportunément compléter l'offre commerciale et qu'ainsi avec notre belle pharmacie, se concrétise la réussite pleine et entière de cette Zone d'Activité Commerciale, telle que nous l'avions conçue.

Sécurité routière au village : Un souci permanent :

Depuis 2014 nous avons pris des mesures importantes :

- **Limitation de la vitesse à 30 km/h** et non 50 km/h : Pourquoi ?

La violence du choc influe directement sur les risques de décès des piétons et en particulier des enfants.

10 % pour un choc à 30 km/h contre 80 % pour un choc à 50 km/h

Autrement dit les chances de survies d'un piéton lors d'un choc à 50 km/h sont de 20 % contre 90 % pour un choc à 30 km/h.

- **Pose de 2 ralentisseurs** : (1 à chaque entrée du village) qui s'avèrent particulièrement efficaces. J'invite ceux qui en douteraient à venir constater sur le terrain comment les voitures ralentissent avant de les aborder.



Cependant ils ne règlent pas tout, tant l'incivilité de certains conducteurs est grande. Bien sûr, on peut regretter de pénaliser ainsi toute le monde, mais y a-t-il un autre moyen ?

Ces ralentisseurs ont été intégralement pris en charge financièrement par le Conseil Départemental, grâce à nos Conseillers départementaux, Marie-Lyse GASTON et Jean-Claude COSTE qui pourraient également nous doter d'un **radar pédagogique itinérant** pour les villages de la Vallée.

Déplaçable facilement, ce dispositif évite l'effet d'accoutumance et entretient l'effet « surprise/méfiance ».

- **La Pose d'un 3ème ralentisseur** a également été décidée en haut du village, route du bois où des conducteurs inconscients des risques qu'ils font prendre aux enfants, arrivent à pleine vitesse.

L'enfant sur ce plan, n'est pas un adulte en miniature.

Son champ visuel est plus étroit, comme s'il portait des œillères.

Il n'évalue pas correctement les paramètres distance/Temps/vitesse.

C'est à nous d'être prudent ! C'est à nous de modifier notre comportement à son égard.

Alors ralentissons, et faisons ralentir !

- **Le chemin piétonnier jusqu'à la boulangerie/pharmacie** a été parachevé par son marquage au sol de peinture blanche.



L'enfouissement des réseaux rue de Bourguet vient de se terminer.

Commencés en mai, ces travaux auront duré et occasionné plus de gêne que prévu, mais vous vous êtes montrés patients et compréhensifs.

Il faut dire qu'ils ont été menés de pair avec le remplacement de la conduite d'eau potable (par le syndicat du Vert) et les recherches du Cabinet AEC pour ausculter la conduite d'assainissement.

(Voir article sur le Schéma Directeur d'Assainissement).

Il a fallu réaliser tous les nouveaux branchements, retirer les câbles aériens puis les poteaux.

La Scopelec a enlevé les poteaux France Télécom en décembre et l'entreprise Despagnet les poteaux EDF début Janvier.

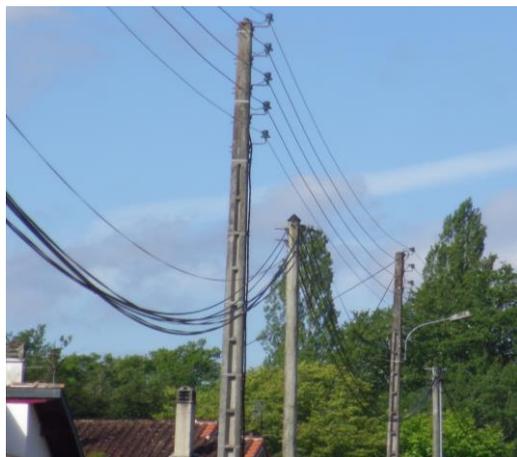
Chacun peut maintenant apprécier le résultat !

Mais il n'est pas qu'esthétique : les réseaux sont sécurisés, le câble EDF renforcé, l'éclairage public mis aux normes est économique, et une gaine est prête pour la fibre dans le cadre du plan numérique (travaux prévus dans les 5 ans).

Ces travaux ont été financés par des subventions, une ponction sur nos fonds propres et par un emprunt selon les tableaux ci-dessous.

Le plan de financement est ainsi prévu :

- montant des travaux : 235 010.62€
- subventions FACE+SDEPA+FC TVA : 93 233.00€
- participation de la commune : 141 777.62€ (fonds propres = 50 000.00€ et emprunt contracté par le SDEPA = 91 777.62€).



Avant les travaux.



Après les travaux



Pendant les travaux

Haro sur l'éclairage public (EP) vétuste et énergivore !

Le but de l'éclairage public c'est la sécurité ; mais avec un parc d'EP vieillissant, parfois mis en place depuis plus de 40 ans, les communes du Béarn et du Pays Basque se trouvent confrontées à la nécessité d'engager des travaux de rénovation.

Notre commune, qui a déjà effectué plusieurs tranches d'enfouissement n'est pas la plus mal lotie puisqu'à chaque fois l'EP se trouve ainsi rénové, mais il reste quelques gros points noirs.

L'audit du SDEPA fait apparaître l'urgence de remplacer :

- **5 armoires électriques défectueuses** et pouvant s'avérer dangereuses,
- **5 boules diffusantes de 1^{ère} génération** source de pollution lumineuse (3 en haut de la rue du Bourguet et 2 au Lotissement Arrecq de Cassou)
- **une vingtaine de lampes à vapeur de mercure**, très gourmandes, interdites de fabrication depuis 2014 et de commercialisation depuis 2015.

Le Syndicat Départemental d'Electrification des PA favorise la rénovation de l'EP communal par un programme d'accompagnement financier soutenu.

Dans sa séance du 18 novembre 2016, le conseil municipal a donc décidé d'une tranche de rénovation de notre EP, en 2017 en commençant par le plus urgent, c'est-à-dire **la mise aux normes des armoires électriques, le remplacement des 5 boules blanches différentes et des ampoules à vapeur de mercure**, depuis chez Mme et M. ALLUE en montant la rue du Bourguet vers l'Arrecq de Cassou et le lotissement Rimbéré. Bien entendu **l'objectif de cette rénovation consiste à éclairer mieux les zones circulées en consommant moins et en nous mettant aux normes.**

Tous les matériels mis en place seront éligibles aux certificats d'économie d'énergie et génèreront des diminutions importantes de consommation. Les ampoules de 70w, qui remplaceront les ampoules à vapeur de mercure éclaireront mieux tout en consommant 3 fois moins.

S'il l'on ajoute à cela que le conseil municipal étudie la possibilité d'une extinction partielle de l'EP durant la nuit (par exemple de minuit à 5 heures du matin), ce serait d'importantes économies de fonctionnement qui seraient réalisées ; mais **nous ferons une enquête parmi vous pour recueillir votre avis.** En outre, l'environnement y trouvera également son compte, avec moins d'énergie consommée et une préservation du ciel nocturne, de la faune et de la flore de proximité, les halos lumineux étant dorénavant circonscrits aux périmètres à éclairer.

Les boules lumineuses qui éclairent le ciel et la biodiversité, c'est fini !!

Devis prévu :

Montant des travaux ; 17 011.84€ ; subvention département, SDEPA, FC TVA : 8 867.32€ ; participation de la commune : 8 144.52€.

Voirie :

Toujours beaucoup à faire avec peu de moyens :



La route du bois a été terminée en novembre.

Facture Eurovia : 20 070.00€ TTC

La dangereuse montée rue du Bourguet, après chez Vincent PERRY, très étroite, a été élargie par un busage sur le côté droit et la pose de 2 têtes de buse de sécurité.

Facture Eurovia : 3 204.00€ TTC.



La route menant à Aren, le long de la ferme Laborde a été busée sur une quinzaine de mètres pour l'élargir et combler le fossé qui s'avérait dangereux.

Facture Eurovia : 2 505.60€ TTC.

Mission de travaux de l'Institut Géographique National :

Par arrêté préfectoral, les agents de l'IGN sont autorisés à circuler librement et à pénétrer dans les propriétés, publiques ou privées, closes ou non closes, pour exécuter les travaux nécessaires à l'implantation des réseaux géodésiques et à la mise à jour des fonds cartographiques.

Notre école :

Cette année, il y a 23 élèves : 10 CM1 et 13 CM2

Mme Florence CAMET LASSALLE (¾ temps) est chargée des fonctions de direction.

Mme POUYAU complète l'emploi du temps par un quart temps le vendredi.

Comme l'an dernier, le projet d'école s'axe autour de la « stimulation de l'enfant à travers l'outil informatique ».

Un espace numérique de travail, mis en place par l'Académie de Bordeaux et accessible aux parents, permet aux enseignants et à leurs élèves de trouver des informations en lien avec les activités éducatives.

Notre école participe à l'opération basket avec Orin et Géronce, à l'école de Géronce car notre cour de récréation n'est pas adaptée.

En matières artistiques, le 13 octobre, les élèves ont présenté une exposition éphémère, appelée la grande lessive, sur une corde à linge sous le préau et ils sont inscrits au projet Ecole et Cinéma pour 3 projections au Luxor.

En 2017, dans le cadre des AD'AP, il nous faudra mettre les toilettes aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ainsi que prévoir des plans inclinés aux entrées.

(Voir l'article sur les AD'AP).

Un 8 mai sous le signe de la Marseillaise devant le Monument aux Morts restauré :

Le 8 mai, sous la direction de leur professeur, les enfants nous ont fait le plaisir de chanter la Marseillaise lors de la cérémonie au monument aux morts.

Ils ont été chaleureusement remerciés y compris par « quelques douceurs » pendant le vin d'honneur. Le Président de la République avait souhaité faire de « 2016, l'année de la Marseillaise », attribut de notre souveraineté au même titre que la langue française, le drapeau tricolore et la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Dans le contexte que nous connaissons depuis 2015, face au terrorisme qui menace notre unité, il est important que les français se rassemblent

autour des principes de la République et des symboles qui les incarnent. Notre manifestation du 8 mai s'inscrivait donc modestement dans ce cadre parmi les nombreuses et diverses actions menées un peu partout.

Notons qu'en raison des événements, nous avons décidé de fermer le portail par 1 cadenas pendant le temps scolaire et d'apposer 3 sonnettes (école, mairie, appartement), que vous devrez utiliser maintenant pour accéder à la mairie.



Schéma Directeur d'Assainissement de la Vallée de Josbaig :

L'étude en cours, d'abord confiée au cabinet AEC a été reprise par les services de l'APGL.

La phase 1 a permis d'améliorer la connaissance des réseaux existants, d'établir un diagnostic et d'identifier les dysfonctionnements afin d'améliorer la performance de fonctionnement.

C'est que **notre station d'épuration est perturbée par des dysfonctionnements :**

1- Des eaux claires parasites s'infiltrent dans le réseau d'eaux usées. Le passage d'une caméra a décelé une rupture de canalisation, source d'infiltrations importantes (56m³/jour) entre les regards 49 et 50 dans la montée du Bourguet.

Ces regards ont dû être dégagés, ouverts et sont restés longtemps sans être recouverts, provoquant les incompréhensions de certains automobilistes en raison des trous dans la chaussée.

2- Des gouttières sont branchées sur le réseau d'eaux usées au lieu d'être sur le réseau d'eaux pluviales, ce qui est formellement interdit !

Des tests à la fumée ont permis des indentifications de **propriétaires qui devront rectifier leur branchement.**

Il a aussi, à l'inverse, été trouvé des évacuations d'eaux usées (machines à laver par exemple) dans le réseau d'eaux pluviales.

Les personnes concernées, compréhensives, ont très vite fait les travaux.

Enfin, **la police de l'eau** nous rappelle que l'article L.1331-1 du **code de santé publique rend obligatoire le raccordement au réseau collectif d'assainissement.** Les anciens systèmes d'assainissement individuels (fosse septique par exemple) sont interdits dès lors qu'il existe un réseau public d'assainissement collectif menant à une station d'épuration.

Il n'est plus possible maintenant pour le Maire et le Conseil Municipal de « fermer les yeux ».

Les personnes concernées, prévenues, devront s'y conformer dans les délais les plus brefs !

Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire d'effectuer une mise en demeure, ni, comme le demande l'article L.1331-6 du code de la santé publique, de faire procéder d'office aux travaux indispensables AUX FRAIS DES INTERESSES.

Ramassage des ordures ménagères :

Le syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères (SICTOM) nous demande de faire la mise au point suivante :

Depuis la mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte en mai dernier et le passage aux sacs jaunes, les résultats sont encourageants, avec une augmentation des tonnages de collectes sélectives.

Rappel des nouvelles consignes de tri :

Les papiers avec tous les emballages (pots de yaourt, barquettes de viande, film alimentaire, bouteilles plastiques etc....)

Tous les papiers sont à trier avec tous les emballages. Aujourd'hui, chez vous, tous les papiers (journaux, revues, magazines, courriers, enveloppes, cahiers, livres....) sont à déposer en mélange dans vos sacs jaunes. Progressivement les colonnes à papiers et emballages disparaissent car aujourd'hui vous pouvez déposer tous les papiers en mélange avec les emballages.

Inutile donc de séparer vos papiers pour les apporter au Point d'apport volontaire le plus proche. Seul le verre, pour des raisons de sécurité et d'usure du matériel reste en apport volontaire dans les colonnes.

NOUVEAU : Jours fériés = Collectes assurées !

Dorénavant les collectes sont effectuées les jours fériés, sauf les 25/12 et 01/01.

Par conséquent, le jeudi 25 mai (Ascension) sera collecté normalement.

- Les sacs jaunes sont à venir retirer à la Mairie
- Pensez à demander 1 composteur (gratuit) à la Mairie.

Rubrique incivilités : Elles sont trop nombreuses !

Décharge sauvage : Le coupable a été rattrapé !

Le week end des 23/24 juillet, quelqu'un a jeté des centaines de paquets de catalogues publicitaires (essentiellement de grandes surfaces) derrière la haie de lauriers de l'ancien point déchets, en face de chez Saldu. Il s'agissait de toute évidence d'un distributeur peu scrupuleux qui s'était débarrassé de son travail.

Le 25, nous avons ramassé cette quantité très importante de papiers pour les amener au container adéquat à la déchetterie.

En même temps nous avons fait un signalement à la société Médiapost, responsable de cette distribution, laquelle a déclenché son enquête.

Le mardi 26, 2 employés sont venus récupérer tous les prospectus jetés comme pièces à conviction. Grâce aux codes couleurs marqués sur tous les catalogues, le responsable de cette décharge sauvage a pu être identifié. Il s'agissait d'un agent distributeur de la Côte Basque qui a profité d'un aller-retour dans la vallée pour se décharger ainsi de son travail. Cette personne a été licenciée par la société Médiapost pour faute grave....

Il faut réagir face aux incivilités !

Bris de vitres des sanitaires du fronton :

Courant juillet les 2 vitres sécurit des sanitaires derrière le fronton ont été brisées par des jets de pierres. Les gros galets ayant servi de projectiles ont été retrouvés à l'intérieur.

Facture : 100 € sans compter la pose par nos employés.

C'est l'exemple même d'un acte imbécile.

Au quotidien il y a aussi : les papiers jetés sur la chaussée, les déjections canines de propriétaires de chiens peu scrupuleux, **les mégots** qu'on ne cesse de ramasser, en particulier devant le portail de l'école !!!

Point positif :

Depuis que nous avons acheté l'ancienne gare et que nous l'avons faite nettoyer par nos employés, il n'y a plus d'affiches défigurant l'entrée du village.

Entretien des espaces verts et des bords de route :

Zéro pesticide à partir du 1^{er} janvier 2017 :

L'abandon des pesticides, polluants pour les sols et dangereux pour la santé, **devient obligatoire**. Il va donc falloir utiliser des méthodes alternatives qui ne sont pas polluantes pour l'eau.

Hélas ces méthodes sont deux fois plus longues à appliquer et la repousse des mauvaises herbes est deux fois plus rapide. Cela va devenir très difficile pour nos employés.

Des travaux d'éco-participation des citoyens (arrachage manuel par ex.), sont conseillés. Cela prend peu de temps si chacun entretient le devant de sa propriété, et apporte beaucoup en termes d'embellissement.

Notre cadre de vie est l'affaire de tous, pensez-y !

Dans cet ordre d'idée, le Conseil Municipal pense organiser une journée citoyenne.

Ce type d'action se développe partout en France, y compris dans les communes de la vallée, comme à Géronce où cela donne d'excellents résultats.

Nous vivons dans un monde où la collectivité est là pour assister l'habitant, mais on arrive au bout de ce système.

Le bénévolat existe depuis longtemps, y compris en milieu rural.

Sur fond de crise budgétaire, il renouvelle le désir de citoyenneté.

Il renforce le lien social et la fraternité tout en faisant émerger une conscience collective.

Vous serez donc assez vite appelés à participer à une journée citoyenne.

AD'AP : Agenda D'Accessibilité Programmée :

Les établissements et les lieux recevant du public doivent d'urgence se conformer à la loi.

La loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité des personnes handicapées aux établissements recevant du public, avait donné un délai de 10 ans pour se mettre aux normes.

Au 1^{er} janvier 2015, force était de constater que partout, beaucoup restait à faire. La date butoir a donc été repoussée jusqu'à la fin 2018, mais cette fois avec menace de sanctions financières.

Notre commune est concernée. Le 17 novembre 2016, Monsieur COURREGÉ de l'APGL est venu faire le constat des travaux à réaliser.

En décembre 2016 nous avons commencé par mettre aux normes la place handicapée de la place de l'église et l'intensité lumineuse à l'entrée de l'église (sous la tribune).

D'ici 2018, nous devons :

- installer des plans inclinés à l'entrée de la mairie et de l'école.
- refaire les sanitaires de l'école et aménager un WC pour handicapé
- traiter le sol des 2 cimetières et celui de l'aire de jeux menant à l'aire du fronton pour permettre le passage de personnes en fauteuil roulant.

Les devis se montent à plusieurs milliers d'euros ! Sans subvention !!



Place de l'église : marquage au sol du parking handicapé.

Lutte contre le frelon asiatique :

Depuis plus de 10 ans le frelon asiatique prolifère et étend son territoire des campagnes aux zones urbaines. Prédateur important pour les abeilles, il met aujourd'hui en danger nos populations en menaçant l'équilibre de la biodiversité. Il nous est demandé d'informer et de sensibiliser les habitants à ce fléau. **Chacun d'entre nous doit faire procéder à la destruction des nids sur nos propriétés.** Les pompiers n'intervenant plus il faut faire appel à d'autres intervenants. Des renseignements peuvent être obtenus en mairie.

Etat-civil :

- naissances :

Sacha DA COSTA de Christophe DA COSTA et de Elodie, Nathalie KHENOUG né le 03.08.2016

Zoé MONTEGUT de Bruno MONTEGUT et de Lucie PINTO née le 18 novembre 2016

Agathe PALAS de Hervé PALAS et de Claire HAUTERESSERRE, née le 23.11.2016

Le conseil municipal félicite les heureux parents. Il a décidé d'offrir un bon cadeau de 50€ à chaque naissance.

- mariages : néant

- décès :

Rolland Gaspard DIMECH le 18.06.2016

Denise Catherine Josette COUCHINAVE le 20.11.2016

Gracieuse Jeanne BEHEREGARAY dit RECASSAR le 26.12.2016

Marie Joséphine LABORDE veuve BOUCAU LE 06.01.2017

NOS CHAMPIONNES : Notre village s'honore d'avoir 3 championnes de France :



Noélie BERARD championne de France de ski Cross U18 à Val Thorens.



Aurore et Maéva MELLIER championnes de France baline mur à gauche.

Elles ont été félicitées et récompensées pendant les fêtes du 15 août lors de la soirée du repas du village.



Le 17 juin 2016, pot de départ en retraite de Roger NODIN.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Créé par la loi ALUR, il doit remplacer la carte communale. Le PLUI est un document réalisé à l'échelle de la Communauté de Communes, qui organise l'aménagement et le développement de notre territoire pour les 10 prochaines années. **Il définit les zones constructibles et fixe les règles à respecter pour la construction. Il protège les zones naturelles, agricoles, forestières et veille à respecter les spécificités de chaque commune.**

Le PLUI donne une nouvelle dimension à l'action des élus par une réflexion commune et par une meilleure intégration de l'urbanisme à l'échelle du territoire. Il permet de prendre en compte l'étalement urbain, la préservation de la biodiversité, l'économie des ressources et les besoins en logements. En 2016, après la réalisation du diagnostic du territoire pour dresser l'état des lieux et identifier les besoins, les lignes directrices ont été inscrites dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

- développer l'urbanisme en densifiant les centres bourg et leurs prolongements
- préserver la qualité paysagère et écologique
- faciliter le maintien des activités agricoles
- diminuer la consommation foncière (actuellement 1 500m² par lot en moyenne)
- optimiser les réseaux

Mais chaque Maire reste compétent pour signer les autorisations d'urbanisme sur sa commune (permis de construire par exemple).

Départ en retraite de Roger NODIN : une vie professionnelle consacrée à notre forêt.

Roger Nodin arrive d'Ardèche en 1977 et prend son premier poste en tant que Technicien de l'ONF à Saint-Goin, où il succède à René Tristan. Au bout de 18 mois seulement, le mal du pays l'incite à demander sa mutation, mais c'est sans compter sur sa rencontre avec une geüsoise « pure souche », Marie-Hélène. Oubliée la mutation, Roger reste à Josbaig où il effectuera toute sa carrière au service de ce massif forestier de 1 300 ha qui s'étend sur 7 communes.

Dès son arrivée, avec Hubert Français et Bertrand Benquet, il impulse un changement déterminant dans la conduite du peuplement forestier : fini le taillis sous futaie qui avait succédé aux pré-bois pâturés, pour la gestion actuelle.

Toujours disponible et à l'écoute des élus valléens, Roger a géré la forêt de Josbaig en « bon père de famille », assurant les programmations annuelles de coupes, de travaux d'entretien du massif, les demandes de subvention, tout autant que la surveillance des interventions des acheteurs professionnels et des affouagistes.

On lui doit aussi la création de dessertes d'exploitation, quasi-inexistantes il y a 40 ans, et qui permettent aujourd'hui de fréquenter un massif dans lequel presque personne ne se rendait jadis. Le tout en limitant au maximum la mécanisation, dans le souci de préserver la forêt.

Récemment, les Documents d'Aménagement Forestier des 7 communes ont été entièrement révisés et rétablis pour les 20 prochaines années, un travail dans lequel Roger a évidemment pris une part déterminante.

La réalisation récente de la signalétique des sentiers forestiers, bien qu'hélas partiellement vandalisée, est également une des fiertés légitime de Roger, de même que le fait d'avoir pu accompagner à de très nombreuses reprises les écoles de la vallée en forêt pour des leçons de choses d'une grande richesse.

A son actif également, le classement du massif de chênes sessiles de Josbaig donnant lieu à la collecte de glands pour l'approvisionnement de pépinières produisant des plants destinés aux reboisements. Un massif d'une grande valeur patrimoniale, comme en témoigne l'installation d'une station de mesures par l'INRA au quartier Sarraude, en forêt de Geüs, afin d'étudier les effets des changements climatiques sur les peuplements de chênes (seulement 10 stations de ce type sont en activité en France).

Roger a également été durant 14 ans l'animateur du Syndicat Forestier des Chênaies Basco-Béarnaises, basé à Navarrenx et regroupant 32 communes, dont l'objectif est de faciliter entre autres les travaux de replantation suite aux épisodes de dépérissement, en regroupant les commandes pour optimiser les appels d'offres.

En juin 2016, Roger a fait valoir ses droits à la retraite. Mais il garde un œil bienveillant sur la forêt qu'il a vu grandement évoluer en 40 ans. Histoire de ne pas perdre la main, il a déjà procédé à la plantation d'un verger sur un terrain communal... Les arbres font décidément encore et toujours partie de sa vie !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Romain Grelet est en poste dans la Vallée en remplacement de Roger. Bienvenue à lui, pour nos communes c'est un vrai soulagement que de continuer d'avoir un interlocuteur au plus près du terrain pour la gestion de notre patrimoine forestier, et qui peut d'ores et déjà compter sur son prédécesseur pour parfaire sa connaissance du massif.

Bonne retraite Roger, au milieu de tes arbres, de tes chevaux, et bon vent pour ton tour de France à venir avec Marie-Hélène.

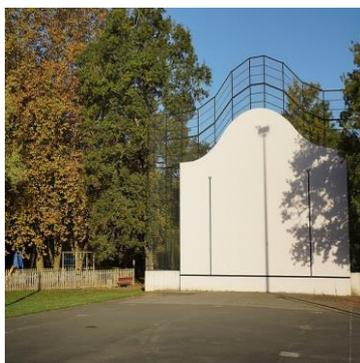
Et merci pour tout !

Calendrier 2017 :

- dimanche 23 avril : premier tour des présidentielles
- dimanche 30 avril : journée du souvenir des victimes de la déportation
- dimanche 7 mai : deuxième tour des présidentielles
- lundi 8 mai : journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- mercredi 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- dimanche 28 mai : fête des Mères
- jeudi 8 juin : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
- dimanche 11 juin : premier tour des législatives
- dimanche 18 juin : deuxième tour des législatives

Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle

- mardi 15 août : fêtes du village, assomption
- samedi 11 novembre : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
Cérémonie au monument aux Morts et vin d'honneur à la mairie.



Dans nos jardinières les bulbes d'hiver ont remplacé les fleurs d'été.